



34^{ème} Session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur le Burundi

Genève, le 13 mars 2017

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse salue la tenue de ce dialogue interactif.

Ma délégation partage la préoccupation des experts quant à la situation des droits de l'homme au Burundi et au climat d'impunité qui règne. Suite aux conclusions alarmantes du rapport de l'enquête indépendante des Nations Unies sur le Burundi de septembre dernier, nous continuons à recevoir des informations sur des cas d'exécutions extrajudiciaires, d'arrestation et détention arbitraire, de torture et de violence sexuelle. La décision prise par le Burundi de suspendre la coopération avec le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et les graves restrictions imposées à la société civile empêchent cependant un suivi efficace de la situation.

La Suisse salue la décision prise en début d'année par les autorités de libérer 2500 prisonniers mais s'alarme de la situation susmentionnée et du retrait annoncé de la Cour pénale internationale. Elle appelle les autorités burundaises à rapidement reprendre une coopération efficace avec le Haut-Commissariat et à collaborer avec la Commission d'enquête sur le Burundi en vue de mettre fin aux violations et abus. La conduite efficace de la médiation régionale menée par la Communauté d'Afrique de l'Est est en outre l'un des éléments clé pour mettre fin à la crise que traverse le pays.

Mesdames, Monsieur les Experts,

Votre mandat vous demande expressément de dialoguer avec les autorités burundaises afin de fournir l'appui et les conseils nécessaires à l'amélioration immédiate de la situation des droits de l'homme dans le pays. **Qu'avez-vous entrepris pour établir un tel dialogue et quelles voies de collaboration envisagez-vous comme possibles?**

Le bannissement ou la suspension d'ONG respectées, telles que récemment la Ligue Iteka, le climat d'insécurité qui force les défenseurs des droits de l'homme à s'exiler et la disparition de médias indé-

pendants sont alarmants. **Mesdames, Monsieur les Experts, que recommandez-vous pour préserver l'espace de la société civile sur place ?**

Je vous remercie.